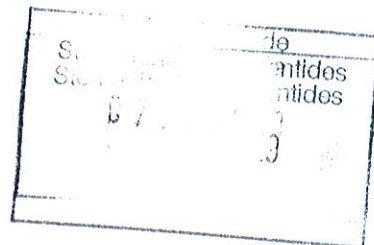


PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES LAURENTIDES



AVIS PUBLIC

Modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance tenue en date du 20 décembre 2018, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé afin de rendre compatible l'activité de vélo hivernal sur certaines sections des parcs linéaires *Le P'tit Train du Nord* et *Corridor aérobique*.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement, de la résolution par laquelle il a été adopté et du document sur la nature des modifications que les municipalités concernées par les parcs régionaux linéaires *Le P'tit Train du Nord* et *Corridor aérobique* devront effectuer à leur plan et à leur réglementation d'urbanisme advenant l'adoption de la modification au schéma. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, sur son site Internet (www.mrc laurentides.qc.ca), de même qu'au bureau de chacune des municipales faisant partie de la MRC des Laurentides.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 17 janvier 2019 à 19 h, en la salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides, sise au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leurs opinions et commentaires sur le sujet.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 20 décembre 2018.

Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances